

Réunion ordinaire  
Vendredi 8 avril 2016

L'an deux mille **seize**, le **vendredi 8 avril à 20h30**, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Darcy Jean-Claude, Maire.

**COMMUNE**

**Présents:** M. DARCY MMES et MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY PIAT P. PETIT VAN HOUTEGHEM D'HEYGERE

**Absents excusés :** MM PIAT JC JOSSEAUX avec pouvoir à M. VAN HOUTEGHEM

**CCAS**

**Présents :** MMES DESAINT GOMEZ MITTELETTE

**Absents excusés :** MMES LABOUREUR QUETTE

Lecture du compte-rendu de la réunion précédente, puis signature.

- Madame MORIN est élue secrétaire de séance.

Approbation et signature du compte rendu du précédent conseil.

**DELIBERATION N°2016\_005**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 du CCAS dressé par MM. ISAMBOURG, VALETTE, et Mme BOULARD, Receveurs.**

Le Comité Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice **2015** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015**,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2014** celui de tous les titre de recette émis, celui de tous le mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant.....

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2015** au 31 décembre **2015**, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2015** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2015** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2016**

		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES		DEPENSES	
<b>011 Charges à caractère général</b>		<b>1 805.10 €</b>			
60623 Alimentation		- €			
6232 Fêtes et Cérémonies		1 805.10 €		- €	
<b>012 Charges de personnel</b>		<b>162.00 €</b>			
6451 Cotisation URSSAF (Acci. Travail)		162.00 €			
<b>64 Autres charges de gestion courante</b>		<b>523.00 €</b>			
6568 Secours		523.00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>2 490.10 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>
				<b>TOTAL des DEPENSES</b>	<b>2 490.10 €</b>
RECETTES		RECETTES		RECETTES	
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>					
70311 Concessions dans cimetières		606.00 €			
7474 Subvention des Communes		- €			
7713 Libertés reçues		- €		- €	
<b>TOTAL</b>		<b>606.00 €</b>			
				<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-1 884.10 €</b>
002 Excédent de fonctionnement reporté 2014		3 280.14 €		- €	
<b>TOTAL</b>		<b>3 280.14 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>- €</b>
				<b>TOTAL des RECETTES</b>	<b>3 886.14 €</b>
				<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>	<b>1 396.04 €</b>

**DELIBERATION N°2016\_006 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU	DEPENSES OU	RECETTES OU
	DEFICIT(1)	EXCEDENTS (1)	DEFICIT (1)	EXCEDENTS (1)	DEFICIT (1)	EXCEDENTS (1)

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Résultats reportés.....	0,00	63 405.40	23 094.32	0	23 094.32	63 405.40
Opérations de l'exercice.....	162438.79	191 979.31	105 652.92	102 363.64	268 091.71	294 342.95
<b>TOTAUX.....</b>	<b>162438.79</b>	<b>255 384.71</b>	<b>128 747.24</b>	<b>102 363.64</b>	<b>291 186.03</b>	<b>357 748.35</b>
Résultats de clôture.....		92 945.92		-26 383.60		66 562.32
Restes à réaliser.....					0	
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>						
<b>RESULTATS DEFINITIFS.....</b>						

COMPTE ANNEXE POUR C.C.A.S.

Résultats reportés.....		3280.14				3280.14
Opérations de l'exercice.....	2 490.10	606.00	0	0	2 490.10	606.00
<b>TOTAUX.....</b>	<b>2 490.10</b>	<b>3 886.14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 490.10</b>	<b>3 886.14</b>
Résultats de clôture.....		1 396.04		0		1 396.04
Restes à réaliser.....						
<b>TOTAUX CUMULES.....</b>						
<b>RESULTATS DEFINITIFS.....</b>						

**BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016**

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	254 262,32	187 700,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 66 562,32
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	254 262,32	254 262,32

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>VOTE</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	116 000,00	142 383,60
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 26 383,60	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	142 383,60	142 383,60
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	396 645,92	396 645,92

**DELIBERATION N°2016\_007**

**OBJET :** Approbation du compte de gestion 2015 de la commune dressé par MM ISAMBOURG, VALETTE, et Mme BOULARD, Receveurs.

.Le Comité Communal d'Action Sociale,

Après s'être fait présenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des

mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2015**,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2014** celui de tous les titre de recette émis, celui de tous le mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant.....

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier **2015** au 31 décembre **2015**, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2015** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice **2015** par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**DELIBERATION N°2016-008**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean-Claude DARCY, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 9

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

apparaître :

Constatant que le compte administratif fait  
VOTES : Contre 0 Pour 9

- un excédent de 92 945.92 €  
- un déficit de 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice  
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 29 540.52 €

B Résultats antérieurs reportés  
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 63 405.40 €

**C Résultat à affecter**  
**= A+B (hors restes à réaliser) 92 945.92 €**

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement -26 383.60 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4) 0.00 €

**Besoin de financement F =D+E 26 383.60 €**  
**AFFECTATION = C =G+H 92 945.92 €**

**1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 26 383.60 €**  
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

**2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 66 562.32 €**

**DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €**

**DELIBERATION N°2016\_009**

**OBJET: Décision en matière des Taux des Contributions Directes.**

Sur proposition de Monsieur le Maire,  
le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, de fixer les Taux en matière de Contributions Directes de la façon suivante:

Taxe d'Habitation	16.73%
Taxe Foncière (Bâti)	17.63%
Taxe Foncière (Non Bâti)	55.22%
Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E)	22.18%

**DELIBERATION N°2016\_010**

**Objet : Travaux de columbarium dans le cimetière.**

Monsieur le Maire, rappelle la nécessité de procéder à l'installation d'une réhausse au columbarium afin d'en augmenter la capacité

Il présente un devis de l'entreprise **VAN DE SYPE MARTIN, 378, rue Louis Barthou 60 280 MARGNY-LES-COMPIEGNE pour un montant HT de 1916,67€ soit TTC de 2300,00€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- décide de faire réaliser ces travaux par l'entreprise **VAN DE SYPE MARTIN, 378, rue Louis Barthou 60 280 MARGNY-LES-COMPIEGNE pour un montant HT de 1916,67€ soit TTC de 2300,00€**
- sollicite une subvention auprès de Monsieur le député Patrice CARVALHO, au titre de la réserve parlementaire.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**DELIBERATION N°2016\_011**

**Objet : Subvention à l'Association de Parents d'Elèves du Collège de la Vallée du Matz.**

Monsieur le Maire présente une demande de subvention adressée par Madame Leprêtre Laurence président de l'APECVM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- décide d'accorder une subvention d'un montant de 50€ à l'Association de Parents d'Elèves du Collège de la Vallée du Matz.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**QUESTIONS DIVERSES :**

**Sécurisation de la porte d'entrée de l'école maternelle :**

- Suite à l'obtention de la subvention au titre de la D.E.T.R accordée pour le remplacement de la porte de l'école maternelle, Monsieur le Maire présente un devis de l'entreprise **REMI MENUISERIE 1, rue**

de la Vaudière 60490 Mareuil la Motte pour un montant HT de 5380,66€ soit TTC de 6459,79€ en lieu et place de celui de l'entreprise L'ESPRIT D'OUVERTURE S.A.R.L. 51, rue de Paris 60200 COMPIEGNE, pour un montant HT de 14 252,54€ soit 17 103,05€ TTC.

- Le conseil Municipal, décide, après en avoir débattu de faire réaliser les travaux par l'entreprise REMI MENUISERIE 1, rue de la Vaudière 60490 Mareuil la Motte pour un montant HT de 5380,66€ soit TTC de 6459,79€ autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**PLU :**

Suite à la demande de Monsieur le Maire, la société INGETER chargée du PLU propose que la commission du POS se réunisse le 19 ou 25 avril prochain entre 18h00 et 20h00.

**Fête du 14 juillet :**

Programme du 13 juillet au soir :

Barbecue géant

Magicien et DJ

Feu d'artifice

**Replantation peupleraie du marais :**

Monsieur PIAT Patrick informe les membres du Conseil que 2 parcelles de marais qui n'avaient pas fait l'objet de replantation suite à la vente des peupliers, ont été replantées depuis, mais sans proposition de devis au préalable.

**Parking rue Saint Médard :**

Des barrières ont été mises en place au fond du parking de la rue Saint Médard.

**Commission Communale des Impôts Directs :**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la Commission Communale des Impôts Directs s'est réunie, ce jour vendredi 8 avril à 15h30, pour statuer sur les propositions du Centre des Impôts Fonciers de Compiègne.

SIGNATURES DES MEMBRES PRESENTS

**COMMUNE**

DARCY

MORIN

GAMBÉ

DENAUW

DESAUNAY

PIAT P.

PIAT J-C

PETIT

JOSSEAUX

VAN

HOUTEGHEM

D'HEYGERE

**CCAS**

DESAINT

GOMEZ

MITTELETTE

QUETTE

LABOUREUR